

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Les contrats-programmes distribués

Les opérateurs culturels les attendaient avec impatience. Après remise à plat des procédures, les contrats-programmes nouveaux sont arrivés.

Attendue avec impatience par le secteur artistique, la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles Alda Greoli (cdH) a dévoilé jeudi la liste des opérateurs (théâtres, compagnies de danse, festivals...) qui bénéficieront d'un financement public au cours des cinq prochaines années.

Sur les 295 dossiers de candidature, 236 ont finalement été retenus. Ils bénéficieront d'un contrat-programme pour la période 2018-2022 pour un montant global de 93 millions d'euros, en hausse de 10 millions d'euros, soit un tiers environ de l'ensemble du budget alloué à la Culture par la Fédération.

Sur les 236 dossiers retenus, 42 opérateurs (soit 18 %) bénéficieront pour la toute première fois d'une aide structurelle.

Nouvelle procédure

La sélection s'est opérée sur base d'une longue procédure, basée notamment sur l'évaluation des instances d'avis, mais aussi d'autres critères, comme le maintien et la qualité de l'emploi des candidats, leur capacité à générer des recettes propres, etc.

Chacun des bénéficiaires recevra d'ici lundi au plus tard la notification de la décision, ainsi qu'une justification personnalisée du soutien financier (ou pas) qui leur est accordé.

Ces nouveaux contrats-programme entraînent une revalorisation des dépenses pour le secteur, soit +10 % pour les théâtres, +22 % pour la danse, +65 % pour le cirque et les arts de la rue, +11 % pour la musique et +149 % pour le conte, qui bénéficie dorénavant d'un financement public structurel. Autre nouveauté : les montants alloués seront indexés.

Polémique

Ces contrats-programme sont les premiers à être attribués dans le cadre du nouveau décret sur la reconnaissance et le subventionnement des arts de la scène.

Cette réforme prévoyait de réinitialiser tous les contrats-programme au 1er janvier 2018, et ce pour une période de cinq ans.

L'annonce des nouveaux contrats-programme a donné lieu à une petite polémique politique, lundi, l'Inspection des finances de la Fédération (qui relève du ministre du Budget, le socialiste André Flahaut) estimant que l'ensemble des contrats-programme devait être approuvé, non par la ministre, mais par l'ensemble du gouvernement.

Le gouvernement sera bien saisi du dossier mercredi prochain, mais pour décider de mesures de pré-financement de contrats-programme et ratifier les projets de plus de 250 000 euros, a précisé la ministre. Selon elle, cette manière d'agir ne pose aucun risque d'un point de vue juridique. ■